



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 102483

## Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rapport d'information rendu par la mission grippe aviaire : missions préventives à l'Assemblée nationale. La mission a recommandé de pérenniser les réseaux de surveillance GROG et Sentinelles. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette recommandation d'une part et, quelles solutions il compte mettre en place afin de pérenniser lesdits réseaux d'autre part.

## Texte de la réponse

Les deux composantes essentielles de la surveillance de la grippe sont la surveillance épidémiologique et la surveillance virologique, qui repose principalement sur l'analyse antigénique des isolats circulants. L'Institut de veille sanitaire (InVS) dispose depuis longtemps d'outils de surveillance pour suivre la progression d'une épidémie grippale au travers notamment des réseaux nationaux existants, comme celui des médecins, Sentinelles, et des groupements régionaux d'observation de la grippe, les GROG. Le réseau Sentinelles permet, depuis novembre 1984, le recueil, l'analyse et la redistribution en temps réel de données épidémiologiques issues de l'activité des médecins généralistes libéraux. Les GROG, créés en 1984 sous forme d'un réseau d'alerte et de surveillance de la grippe, sont constitués de professionnels de santé qui notifient les infections respiratoires virales aiguës et procèdent à des prélèvements aux fins de surveillance des virus. Ces deux réseaux reçoivent une subvention de l'InVS. L'association Add GROG (Association pour le développement et la diversification des groupes régionaux d'observation de la grippe) qui anime les GROG, a déposé en septembre 2006 auprès de la direction générale de la santé (DGS) une demande de financement complémentaire ayant pour objet de renforcer la surveillance, la formation des médecins et leur mobilisation en cas de pandémie. La DGS a diligenté un audit pour préciser la situation financière et comptable de l'association et l'aider à présenter ses comptes et sa demande de subvention. Le dossier de demande de financement d'Add GROG est actuellement en cours d'étude à la DGS, en lien avec l'InVS.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102483

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités (II)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 août 2006, page 8719

**Réponse publiée le :** 3 avril 2007, page 3429